



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-029-2026-03

PUBLIÉ LE 16 MARS 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

IDF-2026-03-07-00002 - Arrêté 2026-MS-098 portant modification de l'arrêté 2026-MS-001 fixant la composition de la Commission régionale de coordination médicale (CRCM) de la région Île-de-France (2 pages)

Page 3

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2026-03-16-00003 - Arrêté du 16 mars 2026^{??} portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations^{??} familiales de l'Essonne (4 pages)

Page 6

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale / Antenne Paris

IDF-2026-03-16-00002 - Arrêté du 16 mars 2026^{??} portant nomination au sein du Conseil départemental de Seine-et-Marne au sein de l'Union pour le^{??} Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de l'URSSAF d'Île-de-France (3 pages)

Page 11

IDF-2026-03-16-00001 - Arrêté modificatif du 16 mars 2026^{??} portant modification de la composition du Conseil d'administration^{??} de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne^{??} (2 pages)

Page 15

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-03-07-00002

Arrêté 2026-MS-098 portant modification de l'arrêté 2026-MS-001 fixant la composition de la Commission régionale de coordination médicale (CRCM) de la région Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ MODIFICATIF N° 2026 – MS – 098

fixant la composition de la commission régionale de coordination médicale de la région Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de l'action sociale et des familles, et notamment en ses articles L.314-9 et R.314-171-1 à R.314-171-3 ;
- VU** le code de la santé publique, et notamment l'article L.6111-3 ;
- VU** l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- VU** le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** la circulaire interministérielle n° DGCS/SD3/DSS/SD1/2013/418 du 6 décembre 2013 relative à la mise en œuvre du décret n°2013-22 du 8 janvier 2013 relatif à l'évaluation et à la validation du niveau de perte d'autonomie et des besoins en soins des personnes hébergées dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et fixant la composition et le fonctionnement de la commission régionale de coordination médicale mentionnée à l'article L.314-9 du CASF ;
- VU** l'arrêté n°2026-1 du 15 Janvier 2026 fixant la composition de la commission régionale de coordination médicale de la région Île-de-France

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Les dispositions du 2° de l'article 1^{er} de l'arrêté 2026-1 du 15 janvier 2026 sont modifiées comme suit :

Au titre de la Ville de Paris :

- Titulaire : Docteur Claude ROSNEL
- Suppléante : Docteur Amina LAHLOU

Au titre du Conseil départemental de Seine-et-Marne :

- Néant

Au titre du Conseil départemental des Yvelines :

- Néant

Au titre du Conseil départemental de l'Essonne :

- Néant

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

- Titulaire : Docteur Emmanuelle CANDAS

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

- Néant

Au titre du Conseil départemental du Val-d'Oise :

- Néant

ARTICLE 2^e:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétant dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3^e:

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France.

ARTICLE 4^e:

La Directrice de l'autonomie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 07 mars 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Denis ROBIN

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2026-03-16-00003

Arrêté du 16 mars 2026
portant nomination des membres du conseil
d'administration de la caisse d'allocations
familiales de l'Essonne

**ARRÊTÉ du 16 mars 2026
portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations
familiales de l'Essonne**

**Le ministre du travail et des solidarités
La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, L. 215-3, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les désignations formulées par le monsieur le préfet de la région Île-de-France ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Sont nommés au conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de l'Essonne :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Titulaires :

- Madame Cindy DESCAS
- Monsieur Eric POUBANNE

Suppléants :

- Madame Sandrine OYARZUN
- Monsieur Olivier ROUSSEAU

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT)

Titulaires :

- Madame Emmanuelle ARNOU
- Monsieur Mohamed MOUFIDI

Suppléants :

- Madame Chahrasad AZAHAF
- Madame Pascale GARCIA

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Titulaires :

- Madame Celine GORCE
- Madame Sabine TRIQUENAU

Suppléants :

- Madame Hassiba CHOPLET LASSOUED
- Monsieur Christophe LE COMTE

Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC)

Titulaire :

- Monsieur Jérôme RITTLING

Suppléant :

- Madame Catherine CHABOSSON

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Titulaire :

- Monsieur Karim CHELLAT

Suppléant :

- Monsieur Assia BENSAADA

2° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Titulaires :

- Monsieur Sylvain FAVRY
- Madame Nathalie THOMAS

Suppléants :

- Monsieur Jean-Louis DI TOMMASO
- Poste vacant

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Titulaires :

- Monsieur David FABRE
- Madame Valerie PLAUT

Suppléants :

- Poste vacant
- Poste vacant

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P)

Titulaire :

- Madame Elisabeth JOLIVET

Suppléant :

- Poste vacant

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P)

Titulaire :

- Monsieur Luis Filipe DA MOTA MARINHO

Suppléant :

- Poste vacant

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Titulaire :

- Monsieur Stéphane POUSSIN

Suppléant :

- Poste vacant

Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE)

Titulaire :

- Madame Séverine DEGOUET

Suppléant :

- Madame Eunice CUMBERLEGE

4° En tant que Représentants des associations familiales

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Titulaires :

- Madame Awa BA
- Madame Mireille TIDJI
- Poste vacant
- Poste vacant

Suppléants :

- Madame Solange KOGOU
- Monsieur Pedro RIBEIRO CAPITAO
- Poste vacant
- Poste vacant

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme

Sur désignation de monsieur le préfet de la région Ile-de-France :

- Madame Aisseta CISSE
- Monsieur Nassrdine L'Aid DIFALLAH
- Madame Sandrine GAUTRON
- Madame Claire SOLIGNAC

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 19 mars 2026.

Article 3

Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 16 mars 2026

Le ministre du Travail et des Solidarités

Pour le ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

**La ministre de la Santé, des Familles, de
l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2026-03-16-00002

Arrêté du 16 mars 2026
portant nomination au sein du Conseil
départemental de Seine-et-Marne au sein de
l'Union pour le
Recouvrement des cotisations de Sécurité
Sociale et d'Allocations Familiales de l'URSSAF
d'Île-de-France

ARRÊTÉ du 16 mars 2026

portant nomination au sein du Conseil départemental de Seine-et-Marne au sein de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de l'URSSAF d'Île-de-France

La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles R. 121-5 à R. 121-7, D. 213-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Monsieur Théophile TOSSAVI, Adjoint chef de l'antenne de la région Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées.

ARRÊTÉ

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil départemental de Seine-et-Marne au sein de l'Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales de l'URSSAF d'Île-de-France

1/ En tant que représentants au titre des assurés sociaux

- *Sur désignation de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)*

Titulaires :

- Monsieur Marc FRANCON
- Madame Linda SHIBDUTH

Suppléants :

- Sièges vacants
- Sièges vacants

- *Sur désignation de la Confédération Générale du Travail (CGT)*

Titulaires :

- Madame Sabine BACHA
- Monsieur Andréa LANZA

Suppléants :

- Madame Guylaine FRADET
- Madame Manon GILLET

- *Sur Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO)*

Titulaires :

- Madame Nathalie GEOFFROY
- Monsieur Grégory LACAMBA-GARCIA

Page 1 sur 3

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire

mnc-antenne-paris@sante.gouv.fr

21, rue Miollis – 75015 PARIS

Suppléants :

- Monsieur Yohann PLAQUIN
- Madame Ilona PROKOP

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Française des Cadres (CFE-CGC)*

Titulaire :

- Siègne vacant

Suppléant :

- Siègne vacant

- *Sur désignation de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)*

Titulaire :

- Madame Valérie RIOT

Suppléant :

- Monsieur Alain MAMILONNE

2/ En tant que représentants au titre des employeurs, sur désignation

- *Sur désignation du Mouvement des Entreprises DE France (MEDEF)*

Titulaires :

- Monsieur Hervé BEAUDET
- Madame Ruth Maria HORLACHER

Suppléants :

- Monsieur Vivien BRIAND
- Monsieur Laurent PHILIBERT

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)*

Titulaires :

- Monsieur Jean-Marie EMMA
- Siègne vacant

Suppléants :

- Siègne vacant
- Siègne vacant

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P)*

Titulaire :

- Monsieur Dominique LAIRD

Suppléant :

- Monsieur Alexandre KULAS

3/ En tant que représentants au titre des travailleurs indépendants, sur désignation

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P)*

Titulaire :

- Monsieur Ryadh LADHARI

Suppléant :

- Monsieur Mohamed NAZAMOUDINE

- Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Titulaire :

- *Siège vacant*

Suppléant :

- *Siège vacant*

- Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE)

Titulaire : Madame Severine DEGOUET

Suppléant :

- *Siège vacant*

Article 2

L'Adjoint chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 18 mars 2026.

Fait à Paris le 16 mars 2026.

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Théophile TOSSAVI

Page 3 sur 3

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire
mnc-antenne-paris@sante.gouv.fr
21, rue Miollis – 75015 PARIS

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2026-03-16-00001

Arrêté modificatif du 16 mars 2026
portant modification de la composition du
Conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de la
Seine-et-Marne

**ARRÊTÉ modificatif du 16 mars 2026
portant modification de la composition du Conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne**

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs, y compris travailleurs indépendants, au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'Alsace-Moselle ;

Vu l'arrêté du 09 mars 2026 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne

Vu la désignation formulée au titre des représentants des employeurs de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Vu la désignation formulée au titre des représentants des travailleurs indépendants par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Théophile TOSSAVI, Adjoint Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne est modifiée comme suit :

2° En tant que Représentants des employeurs :

- *Sur désignation de l'organisation Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :*

Titulaire :

- Madame Blandine GARCIN (*sur siège vacant*)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants :

- *Sur désignation de l'organisation Union des Entreprises de Proximité (U2P) :*

Titulaire :

- Monsieur Al Hassane JABRI (*sur siège vacant*)

Page 1 sur 2

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire
mnc-antenne-paris@sante.gouv.fr
21, rue Miollis – 75015 PARIS

Article 2

L'Adjoint chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris le 16 mars 2026.

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Théophile TOSSAVI

Page 2 sur 2

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire
mnc-antenne-paris@sante.gouv.fr
21, rue Miollis – 75015 PARIS